

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2025_7_5

Objet : Travaux de proximité 2026 Projet Jeunesse - Demande de subvention auprès du Conseil départemental – Aménagement d'un espace de détente et de loisirs aux abords du collège

**VOTE
UNANIMITE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 2 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le deux du mois de décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MARCILIAC, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée, le vingt-cinq novembre deux mille vingt-cinq.

Etaient présents :

M. MARCILIAC Jérôme, Mme GARCIA Chantal, Mme MESTRE Marie-Aude, M. MARTIN Patrice, M. SPINELLY Éric, M. MORGANTE Michel, M. DI-SAPIO Lionel, M. LEGUEVACQUES Benjamin, M. PALMERINI Denis, Mme GIORSETTI Marie-Laure, Mme DORELON-TRANCHARD Céline, M. CASTELLO Patrick, M. CRUZ Gérard, Mme DAHMAN Hinda et M. SARDA Stéphane

Absents excusés donnant pouvoir :

M. AGARD Christophe à M. MARTIN Patrice
Mme WECKERLIN Carine à Mme GARCIA Chanta
Mme CLAUZEL Nathalie à Mme MESTRE Marie-Aude
M. BARBAROUX Charly à M. SPINELLY Éric
Mme VALLET Christine à M. DI-SAPIO Lionel

Secrétaire de la séance : Madame Chantal GARCIA

Travaux de proximité 2026 Projet Jeunesse - Demande de subvention auprès du Conseil départemental – Aménagement d'un espace de détente et de loisirs aux abords du collège

Monsieur le Maire informe les élus que le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a mis en place un nouveau dispositif dans le cadre des travaux de proximité, destiné à soutenir des projets élaborés par un Conseil municipal des jeunes.

Cette « version jeune » de l'aide aux communes a pour vocation de renforcer le partenariat entre le Conseil départemental des jeunes (CDJ) et les Conseils municipaux des jeunes (CMJ).

À ce titre, le CMJ a travaillé à la conception d'un projet d'aménagement d'un espace de détente et de loisirs aux abords du collège.

Le montant prévisionnel des travaux est de 99 897,60 €HT.

Le plan de financement est le suivant, étant précisé que le plafond de subvention accordé par le Conseil départemental est fixé à 70 % de 85 000 € HT pour chaque opération dont le coût réel devra être inférieur à 100 000 € HT :

Financeurs	Montant de la subvention sollicitée
Conseil départemental	59 500,00 €
Autofinancement	40 397,60 €
TOTAL	99 897,60 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'approbation de ce programme de travaux et sur la sollicitation de l'aide financière du Département, dans le cadre des travaux de proximité 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

APPROUVE le programme de travaux susmentionné,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil départemental, dans le cadre des travaux de proximité 2026 Projet Jeunesse, une subvention à hauteur de 70 % pour le projet précité, selon le plan de financement ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions ainsi que tous les documents qui s'y rattachent.

DIT que les crédits nécessaires au paiement de ces travaux seront prévus au budget 2026.

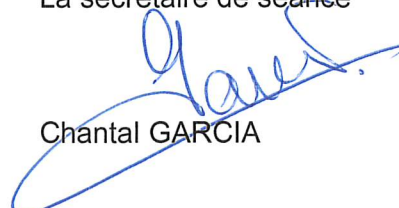
Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme

Le Maire



Jérôme MARCILIAK

La secrétaire de séance



Chantal GARCIA